

# FLASH INFOS



Des moments très forts lors des premières « rondes de Lévis » le 7 septembre

*Cartable ressorti de son armoire, trousse pleine de jolis crayons neufs, nos petits « chérubins » ont repris le chemin de l'école le 2 septembre.*

*Cette nouvelle année scolaire se caractérise par la suppression des cours du samedi matin au profit de longs week-ends, de grâce matinées en famille ou de cours de soutien personnalisés. Souhaitons que chacun en tire son avantage.*

*Toutefois, avec la suppression de la classe du samedi, c'est aussi un rendez-vous privilégié entre parents, enfants et enseignants qui disparaît. Il est essentiel de veiller au maintien du lien entre tous les membres de la communauté éducative.*

*Ce nouveau flash donne ainsi la parole à trois personnalités locales qui animent depuis de nombreuses années la vie de l'école des sources. Michel Lalande, son directeur, Stéphane Jost, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires, Serge Nepomiastchy, Président de la Récré,*

*Leur engagement, leur dynamisme et leur sympathie sont pour beaucoup dans les succès de notre école, tournée vers le bien-être et la réussite de nos enfants. Qu'ils en soient ici remerciés.*

## Entretien avec Michel Lalande, Directeur de l'École des Sources

**- En quelques mots, pourriez-vous nous retracer votre carrière à Lévis St Nom ?**

J'ai d'abord effectué un passage d'une année à Lévis St Nom en 1976 à l'occasion de la création de la 3ème classe élémentaire en tant que remplaçant. Puis je suis revenu définitivement en 1979 pour la création de la 4ème classe. J'ai d'abord enseigné auprès des CE2/CM1 puis des CM1/CM2 depuis 1984. J'ai connu l'école de Lévis avec une ferme à la place de la Salle polyvalente et des marécages en lieu et place du terrain d'évolution. Ce qui m'a séduit et motivé à rester, c'était bien le caractère champêtre et la taille humaine de l'école. Je suis directeur depuis 1993.

**- Quelle est l'évolution des effectifs depuis ces dernières années ?**

Le 2 septembre, nous avons accueilli 152 élèves. Nous avons connu un pic lors de l'année 2006/2007 avec 168 élèves, ce qui nous a permis pendant une année la création d'une cinquième classe élémentaire.

**- Quelles sont les grands changements de cette rentrée ?**

C'est bien évidemment l'APE (Aide Personnalisée aux élèves) voir encadré. Il s'agit d'organiser un soutien scolaire pour les enfants rencontrant des difficultés passagères et en

lien avec le programme. Ce soutien se fera sur proposition des enseignants et nécessitera l'acceptation des parents. On peut imaginer que certains enfants n'auront qu'une aide ponctuelle d'une semaine et que d'autres en bénéficieront sur une période plus longue.

Cinq enfants par classe maximum seront accueillis.

Par ailleurs, les stages de soutien de Pâques et de l'été seront certainement reconduits en 2009.

Les évaluations nationales changent également : ce seront les classes de CE1 et de CM2, qui seront concernées, non plus en début d'année comme cela se pratiquait avant mais entre mars et avril 2009.

J'allais oublier le plus important, mais là je crois que tout le monde est au courant : la suppression du samedi matin. Les contenus pédagogiques n'ayant pas subi de changements substantiels, en tout cas pas à la baisse, il faudra tout faire tenir sur 4 jours.

**- Sur le plan des intervenants, du nouveau ?**

Nous accueillons toujours des intervenants en EPS et musique pour toute l'école élémentaire et pour l'anglais à partir du CE2. Les classes de Mme Chenal(CP) et Mme Thorin (CE1 et CE2) se rendront à la piscine de Chevreuse une fois par semaine, le lundi

après-midi.

Pour l'informatique, nous comptons sur le soutien des parents pour la dispense des cours et de La Récré pour la gestion du parc d'ordinateurs. A propos de nouvelle technologie, un tableau numérique vient d'être installé dans la classe de Liliane Lavergne (CE2 et CM1). Nous le testons sur une classe en envisageant un développement futur.

**- Parlez-nous du prochain projet d'école.**

Le thème du projet 2008/2011 est «Sensibilisation à l'environnement. Connaissance et Protection». Il y aura 2 axes de réflexion : d'abord l'environnement naturel avec la création de 2 jardins des 5 sens (un en maternelle et un autre en élémentaire) en collaboration étroite avec le Parc et l'environnement culturel avec, comme fil conducteur, l'ouverture sur le monde. Par exemple, j'étudierai, cette année, la connaissance des religions. Notre intervenante en musique nous proposera des musiques du monde.

### Horaires du soutien scolaire

- Mmes Lavergne, Magar et M Lalande  
Lundi, Mardi et Jeudi de 8H20 à 9H  
- Mmes Chenal et Thorin  
Lundi, Mardi et Vendredi de 8H20 à 9H  
- Mme Pasquier  
Lundi, Mardi et Jeudi de 16H30 à 17H10

### Cérémonie du 11 novembre

Lazare Ponticelli, dernier témoin officiel de l'horreur des tranchées est mort cette année. En nous quittant, il nous a confié la charge du devoir de mémoire. Le soin d'entretenir le souvenir des combattants qui se sont mobilisés pour « une certaine idée de la France ».

Si les choses ont bien changé aujourd'hui, le souvenir de cette période doit nous rappeler que, si elle est parfois inévitable, la Guerre est toujours la pire des solutions.

C'est aussi l'occasion de mesurer le chemin parcouru par nos aînés. En quelques dizaines d'années, ils ont su panser leurs blessures et faire d'une Europe en miette une communauté vivante soudée autour des valeurs de la paix.

Vous êtes invités à venir nombreux assister à la cérémonie du Souvenir qui aura lieu : Le mardi 11 novembre à 11h30 au monument aux morts.

## Les chiffres du mois

### Ecole des Sources

152 élèves inscrits à la rentrée de septembre 2008

Ecole maternelle : 50 élèves

- classe de Mme Pasquier : 18 petite section et 10 moyenne section

- classe de Mme Magar : 22 grande section

Ecole élémentaire : 102 élèves

- classe de Mme Chenal : 22 CP

- classe de Mme Thorin : 15 CE1 et 12 CE2

- classe de Mme Lavergne : 11 CE2 et 17 CM1

- classe de M Lalande : 25 CM2

L'école des Sources est composée de l'école maternelle et de l'école élémentaire. Elles forment, à elles deux, l'école primaire dont Michel Lalande est le directeur.

Pour mémoire, il y avait 158 élèves inscrits à la rentrée 2007, dont 55 en maternelle et 103 en primaire. Ils étaient 169 lors de la rentrée 2006.

## Service repas à domicile

Dans le cadre du service de portage de repas à domicile, nous informons toutes les personnes temporairement dans l'incapacité de se restaurer par elle-même (femmes enceintes, personnes âgées, ou temporairement accidentées) qu'elles peuvent bénéficier du service de portage de repas à domicile

Le montant forfaitaire de la participation est forfaitaire est de 8.63 euros

Merci de vous faire connaître en mairie.



Un nouveau mobilier rural, dont les informations spécifiques ont été élaborées par l'AMICALE, vient d'être installé. Il permet le repérage directionnel des 3 circuits pédestres de la commune. Son financement a été assuré par le P.N.R.



### Entretien avec Stéphane Jost, Conseiller municipal depuis 2001, adjoint au maire chargé des affaires scolaires.

#### - Qu'est-ce que la Caisse des Ecoles ?

La Caisse des Ecoles participe au fonctionnement de l'école en finançant des fournitures, sorties, voyages et autres activités offertes aux enfants de l'école. Elle gère également depuis 2003, le Centre de Loisirs et garderie «les Petits Câlines», ainsi que, le service de l'étude surveillée ouverte aux enfants à partir du CE1. Elle joue donc un rôle essentiel par les réponses qu'elle apporte aux préoccupations quotidiennes des familles.

Elle dispose d'un budget spécifique financé par les participations et dons des familles et par les subventions de la commune et de la CAF des Yvelines.

En 2007, son budget s'est élevé près de 115 000 € avec un financement allant à l'école de plus de 11 000 €.

#### - En quelques chiffres, pouvez-vous nous présenter l'accueil périscolaire Les petits Câlines ?

Depuis la rentrée, 76 familles bénéficient des services proposés, 124 enfants sont inscrits en périscolaire dont 34 répartis dans les deux groupes d'étude. Près de 60 enfants sont accueillis le matin et 72 le soir.

26 enfants fréquentent le centre de loisirs du mercredi.

La directrice et cinq agents assurent quotidiennement l'encadrement, secondés par une équipe de 7 autres membres. Il faut rappeler que la Caisse des Ecoles propose régulièrement d'étoffer son équipe, et recherche des personnes disponibles pour devenir animateur occasionnel (garderie, vacances scolaires...).



#### - Reste-t-il des places disponibles pour cette année scolaire ?

Le centre est cette année encore victime de son succès. Au maximum de ses capacités d'accueil, 12 demandes tardives n'ont pu être satisfaites et figurent sur une liste d'attente. Les familles seront informées de la suite donnée à leur demande fin septembre, lorsque les effectifs et les créneaux horaires seront durablement stabilisés. Certaines demandes devraient pouvoir être satisfaites.

#### - Comment va se dérouler cette année, l'étude surveillée ?

L'étude surveillée est elle aussi très demandée. 34 enfants sont répartis en deux groupes surveillés par des animateurs spécifiques. Les élèves les plus âgés travaillent de 17 h à 17 h 50, alors que les plus jeunes, s'ils ont terminé, passent à une activité calme (lecture) tout en restant au sein du groupe. L'étude à Lévis correspond davantage à une «aide aux devoirs» qui ne remplacera pas totalement le rôle de vérification des parents.

#### - Cet été, s'est déroulé du 25 au 29 août, une

#### activité Grimpe Arbres, quel est le bilan de cette opération ?

L'opération s'est parfaitement déroulée dans un site de la Porte Dorée particulièrement adapté. Au surplus, la météo a été particulièrement clémente cette semaine là. Le centre de loisirs a bénéficié des deux premiers jours et durant les trois jours suivants 3 groupes de 9 à 14 jeunes lévisiens de 7 à 14 ans ont bénéficié de l'activité (grimpe, ponts de singe, échelle de corde...). Outre l'aspect sportif, il s'agissait également d'une belle sensibilisation à la protection de l'arbre et son environnement proposée par l'association ARBORAL en partenariat avec le Conseil Général. Les enfants de l'école élémentaire étaient déjà dans l'ambiance du projet d'école bâti autour de ce thème. A renouveler l'année prochaine...



#### - Des projets qui vous tiennent à cœur pour cette nouvelle année scolaire ?

- La question du développement durable et de la pro-



tection de l'environnement, dont nous venons de parler au travers du projet pédagogique, constitue le message essentiel que nous devons transmettre à nos enfants. Cette année, des actions spécifiques devront être entreprises par les syndicats en charge de la collecte, du traitement, du tri, de la revalorisation et de l'incinération des ordures ménagères afin de sensibiliser les enfants.

- Les projets de travaux d'amélioration des locaux en matière de confort, de sécurité et d'accessibilité à l'école maternelle et la création d'un nouveau préau à l'école élémentaire, sur lesquels la commission scolaire travaille, me tiennent également particulièrement à cœur. Les études de faisabilité sont en cours et nous devrions en savoir davantage d'ici la fin de l'année.

- Autre sujet, la fréquentation du restaurant scolaire est cette année encore particulièrement soutenue et la proportion de petits de maternelle très forte. 120 enfants déjeunent quotidiennement en deux services pendant les 1h30 de pause. Il faudra certainement à nouveau se poser la question, en concertation avec le conseil d'école, de l'éventualité d'une augmentation du temps de repas pour la rentrée 2009 car les enfants ne se restaurent pas dans de bonnes conditions actuellement (service trop rapide).

- Enfin, le gouvernement vient de légiférer sur l'obligation imposée aux collectivités d'assurer l'accueil des élèves les jours de grèves des enseignants. Ces dispositions nouvelles sont très contraignantes pour une petite commune comme la nôtre et il faudra rapidement être en mesure d'assurer ce service. Une liste constituée d'agents communaux ou de personnes disponibles et volontaires (parents d'élèves et retraités rémunérés...) sera élaborée en concerta-

## Les Petits Câlines

### Rentrée 2008/2009

Nous accueillons les enfants le soir après l'école, le matin et les mercredis. Il est encore possible de s'inscrire pour l'accueil des journées ; une liste d'attente est établie pour l'accueil péri scolaire.

### Vacances de Toussaint (du lundi 27/10 au mercredi 05/11 inclus)

Au programme, découverte de la nature et de notre environnement, sortie à la Base de Loisirs de Trappes (ferme pédagogique et réserve naturelle).

### Vacances d'été 2008

Une cinquantaine d'enfants de 3 à 13 ans a fréquenté l'accueil de loisirs. Les enfants sont allés à la piscine à vagues de Trappes et à la piscine de Chevreuse, au poney club du haras de la Gire ; Les enfants ont joué aux indiens et aux chevaliers et ont organisé les jeux olympiques de Lévis-Saint-Nom. Une grande première cet été à Lévis : nous avons grimpé dans les arbres de notre forêt grâce à l'association Arboréale (opération organisée par la commune en partenariat avec le Conseil Général).

Pour tout renseignement, contacter Caroline RIMBAULT, la directrice de l'accueil de loisirs au 01.34.61.88.12 ou au 06.32.54.82.05

### Entretien avec Serge Nepomiastchy, Président de la Récré depuis 2000

#### - En quelques mots, pouvez vous nous parler de la Récré ?

Notre association fête cette année ses 23 ans et a été créée à l'initiative de parents et d'enseignants dont Michel Lalande. C'est dire que beaucoup de familles à Lévis, ont adhéré et participé aux activités de La Récré. Elle participe au financement, à hauteur de 5000€ par an, des projets à l'école comme des sorties scolaires, la semaine Cirque l'année dernière, des achats de livres ou de matériel de musique. Une section de La Récré assure également la maintenance de la salle informatique. Mais nous avons un autre rôle à Lévis : animer la vie du village en rassemblant parents et enfants autour d'activités ludiques communes.

#### - Un moment fort de chaque année, reste la fête de l'école. Comment s'est déroulée celle de juin dernier ?

Super. Nous commençons à avoir une certaine expérience de cette manifestation qui mobilise un très grand nombre de parents du vendredi matin au dimanche ! Merci à tous les parents qui s'investissent, aux enseignants et à la Mairie qui nous apporte un soutien logistique indispensable. Cette année, un groupe de musiciens de Lévis est venu animer notre soirée et c'était une grande réussite.

#### - Des projets qui vous tiennent à cœur pour cette année ?

Chaque année, nous renouvelons en partie les activités proposées par La Récré, au gré des humeurs et des envies des parents qui nous rejoignent. Cet automne, nous envisageons de préparer une soirée jeux vidéo sur grand-écran dans la salle polyvalente, et à plus long terme, nous réfléchissons à un projet de «grand livre de l'école» que nous pourrions publier chaque année, ou encore d'un atelier musique ou théâtre pour élèves du primaire.

#### - Un dernier message ?

Nous encourageons tous les parents à venir nous rencontrer lors de notre prochaine AG le vendredi 3 octobre, 20h30, au centre polyvalent. Notre association n'a de sens que si elle est soutenue par la plupart des parents. Si vous avez du temps et l'envie de participer, venez nous aider. S'il vous manque l'un ou l'autre, adhérez simplement à l'association. Votre soutien est essentiel pour que nous continuions.



fait sa rentrée, avec un début d'année chargé...

L'atelier Théâtre pour jeunes entame une nouvelle saison, qu'on espère aussi riche et délirante que celle de l'année dernière ! Ce sera l'occasion pour les collégien(ne)s et lycéen(ne)s de la troupe de créer textes, musique, chansons, chorégraphies, mise en scène afin de préparer un spectacle qui sera joué à Lévis et dans les communes voisines. Atelier tous les lundis soir de 18h30 à 20h30, salle de Girouard dans un 1er temps. Inscriptions sur place.

La balade annuelle de La Récré regroupe souvent jusqu'à 20 ou 30 familles, qui vont marcher et pique-niquer ensemble dans les environs. Tout le monde est bienvenu ! Le rythme est très soutenable ! Rendez-vous le dimanche 5 octobre au matin. Détails à venir via les enfants.

Enfin, nous attendons le plus de monde possible à notre Assemblée Générale, le vendredi 3 octobre à 20h30 dans la petite salle du centre polyvalent. Comme pour toutes les associations, cette réunion annuelle est importante : elle permet de partager avec tous les réussites et les échecs de l'année écoulée, d'évoquer les projets de l'année à venir, de discuter, d'échanger. Si vous ne pouvez venir qu'à une réunion, venez à celle-là : votre simple présence est une marque de soutien très appréciable !



## Conseil municipal du 3 juillet 2008

Prochain conseil municipal le 23 octobre

### Hygiène et sécurité au travail

Le Conseil Municipal approuve la convention avec l'ACMO. Celle-ci mettra un agent à disposition, 1 journée par mois, pour assister et conseiller la municipalité dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail des agents municipaux. Effet au 1er octobre 2008.

### Dématérialisation des procédures de marchés publics

Le Conseil municipal décide d'adhérer au groupement de commandes de la grande couronne de la Région Ile de France et de la Région Centre (coordonnateur), pour la période 2009-2011.

### SAUR

Présentation du rapport de l'année 2007.

### Budget Commune

Le Conseil municipal adopte la décision budgétaire modificative n°1.

### Ravalement de l'église

Le conseil sollicite une subvention dans le cadre du programme de «l'aménagement et du

développement des villages ruraux» du Conseil Régional d'Ile de France.

### Mise en place de la Commission Affaire Sociale et désignation des membres

Sont désignées : Michèle Dormois, Gisèle Feuvrier et Catherine Ribault.

### Gaz Réseau distribution France (GRDF)

Présentation du compte-rendu de concession de distribution de Gaz naturel pour l'année 2007

### Opération Vacances 2008

Un stage «Grimpe d'arbres» aura lieu à Lévis du 25 au 29 août 2008. Une convention de partenariat sera signée avec le Conseil Général qui financera 70% du coût financier de cette opération.

### Conseil Général

Le conseil municipal sollicite du Conseil Général la prorogation du délai de validité du contrat eau jusqu'au 31/12/2008, en raison des difficultés techniques de réalisation des travaux d'extension du réseau d'assainissement sur la RD 58, la rue de la Porte Dorée et la rue de la Gripière.

### Compte-rendu des décisions du Maire

Une mission d'étude de faisabilité et de chiffrage a été confiée à un architecte DPLG, pour des travaux de rénovation et de mise en conformité des locaux de l'école des Sources.

### Questions diverses

- L'étude d'intercommunalité conduite à l'échelle du PNR dans son périmètre actuel par KPMG sera présenté à tous les conseillers en septembre.

- Le SIASY commence une étude de faisabilité pour la construction d'un bassin tampon à proximité de la station d'épuration. Des négociations pour l'acquisition des terrains sont en cours.

- La Savac s'interroge sur la pérennité de sa ligne régulière qui relie St-Rémy-les-Chevreux aux Essarts le Roi. La commune réfléchit sur des solutions alternatives.

- Le Conseil donne un avis favorable à l'accueil du festival «Jazz à toute heure» pour la saison 2009.

- Un avis favorable du commissaire enquêteur

a été donné à la demande d'autorisation pour l'exploitation d'un plateforme logistique à Coignières de la société SOPHIA GE malgré les avis défavorables émis notamment par Lévis St Nom, le PNR et la CLE Orge Yvette.

- La commission interministérielle a émis un avis défavorable à la demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, pour des mouvements, sur Lévis, consécutifs à la sécheresse de 2006.

- Il est rappelé qu'Ingrid Bétancourt avait été nommée citoyenne d'honneur de Lévis St Nom en 2003.

- La fête de l'école s'est très bien déroulée grâce notamment à la contribution de l'association «La Récré».

- Un tableau numérique va être installé dans une classe primaire.

- L'installation d'un défibrillateur à la salle polyvalente est à l'étude.

# Le coin des associations



Les cours de piano et danse reprennent les 24 et 25 septembre.

Vous pouvez encore vous inscrire ou inscrire vos enfants aux cours de danse. Il reste quelques places au cours de « stretching remise en forme ». Appelez le 06 85 85 23 76 pour tout renseignement.

La Comédie Lévisienne recherche des acteurs. Vous avez envie de vous amuser tout en amusant les autres ? Vous avez envie de monter sur scène ? Venez alors nous rejoindre le mercredi soir à la salle polyvalente de Lévis, la troupe de théâtre de F2L vous y attend. Venez assister à une répétition ou téléphonez au 06 07 24 93 66.

Le 21 septembre 2008 à 15h 30, F2L a reçu le «Petit Atelier Lyrique» qui a présenté l'opéra «Carmen» de Georges Bizet, déjà donné avec succès à Voisins le Bretonneux et aux Essarts le Roi.



Du nouveau à Lévis Saint Nom, un forum internet consacré à la vie de notre village

L'association Un Village Pour Vivre vient de lancer son forum internet consacré à... Lévis Saint Nom, bien sûr. Ce forum gratuit est au service de tous les Lévisiens et Lévisiennes. [www.unvillage-pourvivre/forum](http://www.unvillage-pourvivre/forum)



L'harmonie reprend ses répétitions le 24 septembre. Elle sera présente au côté du Comité des Fêtes pour une aubade le 28 Septembre lors de la fête de l'automne. Et vous donne rendez-vous à son traditionnel concert de sainte Cécile, le 22 Novembre.

L'Harmonie assurera le service commémoratif du 11 novembre, au cimetière de Lévis Saint Nom. Bonne rentrée à tous



Compte-tenu de l'actualité autour du projet de l'autoroute A12, l'Association «A12-Protégeons Lévis ! » continuera de fonctionner, de refuser le projet de prolongement, de promouvoir une réhabilitation de la RN10, avec, comme c'est le cas depuis sa création, sa spécificité associative et son indépendance politique.

Et ceci grâce aux témoignages de nombreuses personnes présentes le jour du forum. Merci encore pour les nouveaux inscrits ! Petit bilan :

• Comme vous le savez, le tracé par le Pommeret a été écarté, et l'Etat a retenu le Tracé 2C traversant le Mesnil-St-Denis, la Verrière, Coignères et le Plateau de Mauregard sur Lévis-Saint-Nom.

• Les conclusions des Grenelle de l'Environnement ont précisé que les projets autoroutiers en France étaient suspendus, sauf pour les projets à caractère social, économique ou sécuritaire fort.

• Or, durant la CPDP (Commission Particulière du Débat Public), il a été confirmé l'importance de ces 3 critères. Le Projet de prolongement de l'A12 reste donc d'actualité.

• Couverture de Trappes : le projet de réfection du centre ville de Trappes n'a pas changé depuis la CPDP. Il contient toujours une couverture courte de la RN 10 devant la mairie, avec 1 rond point en entrée et en sortie, qui coupent le flux sur la RN 10. Si ce projet voyait le jour tel qu'il est prévu, il entraînerait nécessaire-

ment le prolongement de l'A12.

• Enfin, nous avons appris que la DDE continue de travailler sur des points difficiles du tracé.

• Bien que le budget de financement conséquent ne soit pas aujourd'hui alloué pour ce projet, la DDE sera capable de soumettre le dossier technique si l'Etat engage la procédure de consultation publique des études de détails, en vue d'une Déclaration d'Utilité Publique (sous 2 à 4 ans).

Nous participerons aux réunions importantes (A12, Pnr) et nous tiendrons informés nos adhérents.

En parallèle, nous sommes toujours preneurs pour renouveler le bureau. N'hésitez pas !

Le Bureau [associa12\\_levis@hotmail.com](mailto:associa12_levis@hotmail.com)



Forum des assos, samedi 6 septembre



### Sur nos sentiers

Nos promenades de jeudi se sont poursuivies en juillet et en août même si le nombre de participants se comptait sur les doigts d'une seule main. Les effectifs devraient remonter avec la rentrée. Des sorties culturelles sont en préparation, les Lévisiens seront informés de leur déroulement dans les prochains numéros du Flash Infos

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux adhérents qui nous ont rejoints durant le Forum.



### Tournoi open

Malgré le temps automnal, le tournoi open s'est déroulé comme prévu et a vu les victoires de - Cécilia Forgeon, classée 15/2 de Montigny, sur Isabelle Prompsaud, classée 15/4, de La Clairière Rambouillet, en simple dames - Karl Banaszczak, classé 15/3, de St Arnoult, sur Nicolas Fontenette, classé 15/1, du TC Rambouillet, en simples hommes.

A noter les bonnes performances, côté dames, de Sophie Gaii Checa, classée 30/2, de la Verrière, et qui est parvenue en demi-finales, ainsi que de notre coéquipière Stéphanie Flandin, classée 30, également demi-finaliste.

Côté hommes, Vincent Charleux, classé 30/4, des Essarts, n'a cédé qu'au bout de 7 tours, devant le demi-finaliste, Laurent Jacquemin, classé 15/4, de La Clairière Rambouillet, mais formé au TCL.

**Erratum tournoi interne**  
Ce n'est pas Vincent Le-

merle, mais bien Rémi Dupuis, qui a remporté le trophée des jeunes de moins de 10 ans, lors de la journée des enfants. Mille excuses au vainqueur !

### Rentrée au TCL

De nombreux adhérents sont venus se réinscrire lors de la Journée des associations. Vous pouvez à l'occasion de votre réinscription prendre une pré-inscription pour des cours. Nous établissons ensuite un planning tenant compte de vos possibilités et de votre niveau, et nous vous le proposerons pour une éventuelle inscription définitive.

Vous pouvez contacter le tennis par mail (38780133@fft.fr), ou bien la Présidente Michèle Dormois, au 01 34 61 04 42, ou encore la Trésorière Elisabeth Flandin, au 01 34 61 73 47.

### Clés pour accéder aux courts

Les serrures des courts ont été changées au 7 septembre. Le TCL récupère les anciennes clés, contre les nouvelles pour ceux qui renouvellent leur adhésion, ou contre le remboursement de la caution, pour ceux qui quittent le TCL.

Site <http://www.club.fft.fr/tc-levis/>





# Ligne de transports 039027 - Saint Rémy - Les Essarts

Différents arrêts	Aller	Aller	Aller				Aller	Aller	Aller	Aller
Gare de ST Remy	-----	7h40	7h47	-----	-----	-----	16h36	16h39	17h45	17h47
Chevreuse Regains	-----	7h36	7h51	-----	-----	-----	16h31	16h43	17h42	17h51
Petits ponts	-----	7h35	7h52	-----	-----	-----	16h29	16h44	17h41	17h52
Garage	-----	7h34	7h53	-----	-----	-----	16h28	16h45	17h40	17h53
Cimetière	-----	7h33	7h54	-----	-----	-----	16h27	16h46	17h39	17h54
Chardonnettes	-----	7h32	7h54	-----	-----	-----	16h26	16h47	17h38	17h55
St Forget les sables	-----	7h31	7h56	-----	-----	-----	16h24	16h48	17h37	17h56
Haute Beauce	-----	7h29	7h58	-----	-----	-----	16h22	16h50	17h35	17h58
Dampierre Château	-----	7h28	7h59	-----	-----	-----	16h21	16h51	17h34	17h59
Maincourt	-----	7h24	8h03	-----	-----	-----	16h17	16h55	17h31	18h03
Mairie de Lévis	7h22	7h22	8h05	9h05	12h54	13h39	16h15	16h57	17h29	18h05
Ecole d'Yvette	7h27	7h17	8h10	9h10	12h49	13h34	16h10	17h02	17h24	18h10
La Gripière	7h29	-----	8h13	9h12	12h47	13h32	16h08	-----	17h22	-----
Les Charmes	7h32	-----	8h21	9h15	12h44	13h29	16h05	-----	17h19	-----
Collège les Molières	7h37	7h14	8h24	9h20	12h39	13h24	16h00	17h05	17h14	18h13
Le marché	7h39	7h12	8h26	9h22	12h37	13h22	15h58	17h07	17h12	18h15
Gare des Essarts	7h41	7h10	8h28	9h24	12h35	13h20	15h56	17h09	17h10	18h17
		Retour			Retour	Retour	Retour		Retour	Retour

## Le coin du jardinier



L'été tranquillement s'achève. Nous pouvons alors profiter de tout ce que nous donne la nature. Rien de plus agréable que de déguster des tomates gorgées de soleil, des grappes de raisins perchés dans la tonnelle ou des framboises cachées sous une feuille recouverte de rosée. C'est aussi l'occasion d'anticiper aussi sur la prochaine saison .... Récolter les graines de certaines fleurs telles que oeillets d'inde, soucis, capucines, roses trémières, cléomes, lupins, croscornias, gaillardes, belles de nuit. Les conserver soigneusement au sec et à l'obscurité jusqu'à la belle saison. Repiquer les semis des bisannuelles semées cet été si celles-ci ont atteint une taille suffisante. Arroser les copieusement pendant les jours suivants la plantation. Septembre est le mois idéal pour certains semis. Semer alors centaurees, gypsophiles, bleuets vipérines, nigelles ou pieds d'alouettes. C'est également le bon moment pour planter des chrysanthèmes, des cinéraires ou des choux d'ornement. Tailler la lavande à la cisaille juste après la floraison. Cette taille qui concerne également la bruyère consiste à éliminer les pousses porteuses de fleurs et à redonner une bonne allure à la plante. Elle stimule la plante, favorise une floraison abondante et ralentit le vieillissement de la plante. Tailler les arbustes à floraison estivale comme les buddleia ou arbres à papillons. Multiplier les fuchsias en prélevant des petits morceaux de branches (10 cm) et les mettre dans un pot d'eau. On peut réaliser également des boutures d'impatiens, de lauriers roses et de philodendrons. Semer les pelouses de préférence en septembre. Les graines bénéficient alors de la chaleur accumulée dans le sol et les pluies alors plus abondantes créent une situation très favorable. Si l'ancienne pelouse montre de réels signes de faiblesse il s'agit alors de regarnir les zones touchées. Planter les conifères et les arbustes à terre de bruyère. Ils apprécieront alors la température encore douce de la terre. A bientôt. Daniel

## Dates à retenir

### Octobre

**vendredi 3 octobre à 20h30** : AG la Récré ( petite salle du centre polyvalent)

**Dimanche 5 octobre au matin** : balade annuelle de La Récré

**Dimanche 5** : 12ème Rallye pédestre du Parc (\*)

**Dimanche 5 octobre 18 h** : Orgue soliste à l'église (EOL)

**les 10, 11 et 12** TBL, « Impair et père » de Ray Cooney, salle Polyvalente (TBL, Le Boulevard de Lévis) (\*\*)

**du 16 au 19** : Journées des Métiers d'Art, les artisans ouvrent exceptionnellement leurs portes (\*)

**les 17, 18, 19** : « Impair et père » de Ray Cooney, salle Polyvalente (TBL, Le Boulevard de Lévis) (\*\*)

### Novembre

**Les 8 et 9 novembre** : 3ème Forum « Eco-habitat » (PNR) (\*)

**Mardi 11** : journée châtaignes grillées (Ond'a Musica)

**15/16 et 22/23 novembre** : Parcours d'ateliers d'artistes, portes ouvertes, animations artistiques et culturelles dans tout le Parc (\*)  
(\*) Renseignements PNR : 01 30 52 09 09 - Programmes sur [www.parc-naturel-chevreuse.fr](http://www.parc-naturel-chevreuse.fr)

(\*\*) 21h en semaine et 15 h le dimanche

## Etats civils

### Naissances

BEAUFOUR Laura née le 2 août 2008  
SCERRI Thomas né le 7 août 2008

### Mariages

CHEGAI Giovanni et GOJJON Véronique le 5 juillet 2008  
KASZUBA Yann et CHAHID Sarah le 19 juillet 2008  
MALHOMME Olivier et LEGER Virginie le 30 août 2008

## Le département des Yvelines donne une nouvelle impulsion à sa politique d'insertion

Pour une insertion durable à l'emploi des bénéficiaires du RMI, le département a mis en place deux contrats aidés :

- Le CI-RMA, contrat d'embauche d'une personne au RMI, en CDI ou CDD de plus de 6 mois
  - Le CDI, spécifique aux Yvelines, qui permet aux personnes au RMI avec peu de qualification, d'accéder, par une formation en alternance, à une insertion professionnelle durable
- Contact : Direction du Développement – Pôle insertion, Tél. 01 39 07 85 78 et Yvelines Insertion Emploi ([www.yie.fr](http://www.yie.fr))

## Alerte aux champignons

Les centres antipoison et de toxico vigilance ont repéré plusieurs cas d'intoxication par des morilles, espèce comestible dont la consommation est pourtant considérée sans risque. Dans la quasi-totalité des cas, il s'agit de morilles fraîchement ramassées et, dans la moitié des cas, insuffisamment cuites. La consommation d'une grande quantité de champignons est fréquemment évoquée.

L'intoxication se manifeste généralement par :

- des signes neurologiques : tremblements, vertiges, troubles de l'équilibre, troubles de la vue
- parfois associés à des signes digestifs : nausées, vomissements, diarrhées

Le délai d'apparition des symptômes varie de 5 à 12h.

De manière plus générale, les recommandations suivantes doivent être suivies par les amateurs de champignons sauvages :

- cueillir uniquement les spécimens en bon état et prélever la totalité du champignon (pied + chapeau), afin de permettre l'identification ;
- séparer les champignons récoltés, par espèce. Un champignon vénéneux peut contaminer les autres ;
- déposer les champignons séparément, dans une caisse ou un carton mais jamais dans un sac plastique qui accélère le pourrissement
- toujours s'assurer de l'espèce des champignons et faire vérifier s'ils sont comestibles auprès d'un pharmacien ou d'une association de mycologie ;
- au moindre doute, jeter le champignon ;
- consommer les champignons frais en quantité raisonnable - consommer rapidement la récolte ou la conserver 2 jours maximum dans le bac à légumes du réfrigérateur ;
- effectuer une cuisson prolongée, ne jamais consommer cru ;
- bien se laver les mains après la récolte ;
- éviter les sites pollués (bords de routes, aires industrielles, décharges) car les champignons concentrent les polluants.

Liens utiles : Société Française de Mycologie : <http://www.mycofrance.org>

Centres antipoison : <http://www.centres-antipoison.net/>

## Attention au démarchage à domicile !

Les services de sécurité ont constaté plusieurs vols commis dans les yvelines, par de faux agents de l'état ou de faux ouvriers, voire de personnes qui se disent mandatées par la mairie (cas aux Essarts-Le-Roi).

Il est conseillé d'être très vigilant envers les personnes qui vous démarchent pour vous proposer des services à domicile. Evitez de les recevoir seul(e). Vérifiez l'identité des personnes qui frappent à votre porte (faux employés EDF, de la Poste ou de France Telecom, faux policiers....). Au moindre doute, alertez les services de police ou de gendarmerie en composant le 17.

Exceptionnellement, la mairie sera fermée lundi 10 novembre

## Avis aux retraités de la CNRACL

Retraités de la CNRACL, vous êtes appelés à élire vos représentants au conseil d'administration avant le 2/12/2008.

Vous êtes électeur si vous avez été admis à la retraite avant le 14 juin 2008 (vérifiez la liste auprès de la mairie de Lévis Saint Nom)

Le vote se déroulera par correspondance. Vous recevrez le matériel de vote à votre domicile à partir de la fin du mois d'octobre.

Renseignements au 05.56.11.33.33

## Vos petites annonces

Garde d'enfant : nous recherchons une personne susceptible d'aller chercher nos deux garçons (Corentin 10 ans et Bastien 6 ans) à la sortie de l'école, les ramener chez nous et les aider à faire leurs devoirs. M. et Mme Vue Bertrand, Ferme des Néfliers - Tél. : 01.34.61.14.15 - Après 19h00 ; Portable M. Vue : 06.81.53.47.40 ; Tél. Bureau Mme VUE : 01.30.16.49.85.

**Vends** lit bébé, marque Poyet LAGUELLE, en bois massif couleur crème. Vendu 130 €, avec matelas. Contact : Famille GUYOT au 01 34 61 06 38.

Vous aussi, faites paraître vos petites annonces gratuitement, transmettez les, par écrit, en mairie.

## Mairie de Lévis Saint Nom

Place Yvon Esnault 78320 Lévis Saint Nom -  
Tel : 01 34 61 82 05 - Fax : 01 34 61 49 94 - Site : [www.levis-saint-nom.fr](http://www.levis-saint-nom.fr)  
E-mail : [levis.mairie@wanadoo.fr](mailto:levis.mairie@wanadoo.fr)



## Horaires d'ouverture

Lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h  
et de 14 h à 17 h 30  
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h  
Samedi de 10h à 12 h (Etat civil seulement)